



<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Adresse e-mail</i>



<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Adresse e-mail</i>



1.	4.
<i>Prénom</i>	<i>Prénom</i>
<i>Date de naissance</i>	<i>Date de naissance</i>
2.	5.
<i>Prénom</i>	<i>Prénom</i>
<i>Date de naissance</i>	<i>Date de naissance</i>
3.	6.
<i>Prénom</i>	<i>Prénom</i>
<i>Date de naissance</i>	<i>Date de naissance</i>



	21800 QUETIGNY
<i>Adresse postale</i>	<i>Code postal – Ville (corriger au besoin)</i>

LA COTISATION 2025 (INCHANGÉE) S'ÉLÈVE À 15€ PAR FAMILLE

Règlement possible par virement (en précisant votre nom en libellé) sur le compte :

IBAN : FR76 1027 8025 5900 0200 0970 315 BIC : CMCIFR2A

ou par chèque à l'ordre de l'ADIPHAC à remettre à l'adresse suivante :

18 rue Victor Schoelcher – 21800 QUETIGNY

N'oubliez pas de nous faire parvenir ce bulletin complété à cette même adresse.

Des photos des événements organisés sont susceptibles d'être publiées sur les réseaux sociaux (page publique Facebook fb.me/adiphac). Si vous souhaitez la suppression d'une photo sur laquelle vous apparaissez, il vous suffit de signaler la publication à l'administrateur de la page. Ces conditions ne s'appliquent que pour les photographies prises et publiées directement par l'ADIPHAC. Notez qu'à ce jour et au sens de la loi, lorsque le sujet apparaît dans une foule (et qu'il n'est pas clairement le sujet central) ou qu'il apparaît de dos ou de loin, les règles du droit à l'image ne s'appliquent pas.




ADIPHAC
L'esprit quartier
N'hésitez pas à garder ce coupon !
fb.me/adiphac

 Planning 2025	6 avril	12 avril	28 juin	14 septembre
<i>Dates sous réserve de disponibilités des salles / équipements, et d'un nombre suffisant de participants</i>	Marche de nettoyage	Soirée festive à thème	Fête des voisins	Vide-greniers
	31 octobre Halloween <small>(enfants / parents)</small>	22 novembre Soirée des bénévoles	6 décembre Visite marché de Noël	13 décembre Assemblée générale